

CR de la réunion du 23 octobre 2015 à Rouen entre le collectif Haut Normand, Madame FOURNEYRON député à Rouen et Madame JANDET-MENGUAL

Présents :

Madame V.FOURNEYRON Député de la première circonscription de Rouen, ancienne Ministre des sports et E. JANDET MENGUAL présidente du conseil de surveillance du CHU de Rouen.

Pour le collectif Haut Normand

Guillaume BORGNET IADE CHU DE ROUEN
Mathieu DUFOUR EIADE à Rouen
Sébastien BELLET IADE au HAVRE
Eric VAST IADE au HAVRE

Cette réunion fut organisée grâce à l'initiative de Guillaume Wallon que nous remercions. Je précise que Sébastien BELLET était juste en qualité d'accompagnant et ne pensait pas forcément participer au débat mais il n'y eu aucune opposition de la part de nos hôtes.

Cette entrevue s'est déroulée dans une très bonne ambiance et fut très cordiale.

Nous avons pu à tour de rôle débattre de tous les sujets qui nous tenaient à cœur.

Nous avons commencé par nous présenter individuellement.

Puis après une présentation de notre historique, nous avons abordés les raisons de notre présence et les revendications de notre mouvement.

Nous avons insisté sur l'injustice qui se prépare dans la nouvelle loi SANTÉ nous concernant. La non reconnaissance de notre discipline en profession intermédiaire niveau MASTER à la hauteur des IPA alors que nous avons toutes les conditions requises.

Ce problème fut très bien compris par nos interlocuteurs qui connaissaient très bien la problématique du sujet .Ils partagent notre avis et nous soutiennent. Pour eux, c 'est également une injustice et reconnaissent pleinement nos compétences.

Madame Fourneyron nous a demandé les avancées actuelles au Ministère. Nous lui avons expliquée que le groupe de discussion nous cantonnait à des groupes de travail limité à la douleur, à la SSPI, au transport et à l'ambulatoire mais aucunement à la véritable reconnaissance de nos actes et autonomie en salle d'opération ou en SMUR.

Hors cette autonomie, nous l'exerçons depuis de nombreuses années et notre souhait était une reconnaissance officielle de nos compétences et qu'il était temps de nous reconnaître en profession intermédiaire.

Le Ministère nous demande de démontrer cet état alors que notre référentiel de formation et notre référentiel de métier sont à eux seul la démonstration de nos compétences et de notre autonomie.

Madame FOURNEYRON et Madame JANDET MENGUAL partagent notre avis et sont persuadées que la principale opposition à notre véritable reconnaissance vient de la SFAR .Nous comprenons en lisant entre les lignes que les groupes de travail en cours au Ministère sont faits pour nous divertir et sont probablement issus d'une volonté médicale.

Dans un second temps, nous avons exposé les intérêts de notre profession en terme d'économie de SANTÉ et que nous pouvions également de part nos compétences libérer du temps médical pour nos MAR.

Le thème de la recherche fut abordé. Le travail scientifique effectué par les IADE intéresse fortement le CHU par les budgets que cela impliquait alloués par l'Etat, la Région et autres.

Nous avons traité la problématique de la démographie médicale et les conséquences délicates qui en découlaient pour notre profession.

La pénibilité fut également abordée qui n'est plus reconnue pour la catégorie sédentaire ainsi que l'attractivité décroissante de notre profession pour les collègues infirmiers avec une grille salariale peut intéressante au regard des efforts et des responsabilité à fournir. Ceci est également une des raisons du taux d'absentéisme croissant que nous constatons ces dernières années.

Madame FOURNEYRON et Madame JANDET-MENGUAL ont très bien compris notre problématique et le danger qui en découlait pour notre profession. Elles nous ont assurés que le débat sera soulevé au sein de l'Assemblée, elles nous en adresserons d'ailleurs le suivi.

En conclusion, notre message a été très bien perçu par nos interlocuteurs qui soumettront la question à l'Assemblée Nationale. Même si cela semble peu au regard de l'énergie que nous dépensons pour la reconnaissance de notre profession, il est important de le faire et que tous les collectifs en face de même. Nous devons intervenir auprès de nos représentants politiques afin que notre problématique soit enfin traitée et qu'une pression au plus haut niveau se fasse.

Le Collectif Haut Normand.